

**M. Pugh:** Je remercie le ministre de sa réponse, mais j'aimerais réitérer la proposition du député de Peace-River. Je constate que le ministre manifeste son approbation, car tous les députés, peu importe de quel côté de la Chambre ils siègent, savent qu'ils doivent toujours se montrer vigilants à l'égard des dépenses parlementaires. A mon avis, il faut donner suite à la proposition du député de Peace-River, et j'espère que le ministre étudiera la possibilité de présenter bientôt une mesure législative qui visera ce point particulier.

(L'article est adopté.)

Le préambule est adopté.

Le titre est adopté.

Rapport est fait du bill, qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.

### LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Batten.

**M. le président:** Les crédits du Conseil national de recherches, y compris le Conseil de la recherche médicale, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1967; crédit n° 1, qu'on peut trouver à la page 314 du Livre bleu.

### MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, Y COMPRIS LE CONSEIL DE LA RECHERCHE MÉDICALE

1. Administration, exploitation et entretien, \$33,468,000.

**L'hon. M. Drury:** Monsieur le président, présentant les crédits du Conseil national de recherches et du Conseil de la recherche médicale pour l'année en cours, j'aimerais profiter de l'occasion pour préciser les politiques du gouvernement concernant l'appui financier accordé à l'activité scientifique en général et pour dissiper certaines craintes non fondées à propos de ce qu'on a décrit comme les intentions possibles du gouvernement dans ce domaine.

● (4.30 p.m.)

Pour situer la question, je signalerais d'abord que le montant total du budget fédéral affecté à la science est passé de 257 millions de dollars, qu'il était en 1962-1963, à 396 millions en 1965-1966, ce qui représente une augmentation moyenne de 16 p. 100 par année. Pendant la même période de quatre ans, notre contribution générale à la recherche universitaire est passée de 19.7 millions de dollars à 42 millions de dollars—soit un taux de croissance de 30 p. 100 par an. Nos dépenses consacrées à la recherche et au développement industriels sont passées de 21.8 millions de dollars à 71 millions de dollars. Sans doute, nous sommes partis d'un niveau relativement

[L'hon. M. Benson.]

bas et il reste bien du chemin à parcourir. Cependant, les députés admettront, je crois, que nous sommes dans la bonne voie et que notre progression a été rapide.

A l'avenir, le gouvernement compte maintenir ces taux de croissance, comme l'indiquent les crédits de l'année en cours. Quant aux crédits de l'année prochaine actuellement à l'étude, mon collègue, le ministre des Finances, m'a assuré qu'on réglera la croissance normale de l'ensemble de notre budget consacré à la recherche scientifique.

Sur un plan plus général, il est hors de doute, selon moi, que le gouvernement reconnaît l'importance de la science et de la technologie pour l'essor économique et social du Canada. Il y a quelques mois, on a institué le Conseil des sciences du Canada pour conseiller le cabinet sur tous les aspects de la politique nationale en matière scientifique. Auparavant, on avait établi le secrétariat des sciences du Conseil privé pour aider le gouvernement dans ses mesures concernant nos initiatives toujours plus importantes dans les domaines de la science, de la technologie et du génie. L'année dernière, le ministère de l'Industrie a rédigé un programme d'encouragement de la technologie industrielle. Je suis heureux d'informer la Chambre que cela a suscité 58 nouveaux programmes dès la première année, ce qui représente au total un effort industriel de l'ordre de 22.7 millions de dollars.

Enfin, au cours des prochaines semaines, j'espère pouvoir présenter une mesure législative destinée à stimuler l'ensemble de la recherche et du développement industriels afin de provoquer un essor important de l'invention dans l'industrie canadienne.

Passons maintenant aux prévisions budgétaires du Conseil national de recherches et du Conseil de la recherche médicale; en consultant le Livre bleu, on constate que l'affectation pour laquelle le Conseil national de recherches demande la plus forte augmentation pour l'année 1966-1967 est celle qui vise le programme d'appui aux universités, c'est-à-dire le crédit 10. C'est grâce à ce programme que le monde scientifique canadien pourra prendre de plus en plus d'ampleur; de lui dépendent nos futures réalisations scientifiques. La pénurie d'hommes de science compétents persiste, au détriment de la recherche industrielle et de l'enseignement universitaire. Il importe donc d'accorder une attention spéciale à l'aide destinée aux recherches scientifiques, technologiques et médicales dans les universités.

Le nombre d'universitaires augmente rapidement et la population étudiante continue de s'accroître au rythme d'environ 20 p. 100 par année. L'aide dont les étudiants ont besoin, que ce soit sous forme de bourses d'entretien